



Cher e bénéficiaire,

La crise sanitaire du Coronavirus n'est pas terminée mais passe à une autre étape avec le dé-confinement de la population.

Après des injonctions contradictoires du Gouvernement au sujet des masques, des stocks sont apparus soudainement dans les grandes surfaces et font l'objet de gains commerciaux.

Nous ne pouvons que déplorer et condamner ces pratiques et revendiquons la gratuité des masques pour toutes et tous.

Faut-il le rappeler ? Notre pays est la sixième puissance économique mondiale.

Notre pays est le troisième au monde en termes de dividendes versés aux actionnaires et le premier en Europe !

Et, pourtant, notre pays n'a pas été en capacité de fournir gratuitement des masques à sa population.

Au scandale du manque de masques s'ajoute, aujourd'hui, le scandale du prix des masques. On peut estimer le budget « masques » pour une famille de 4 personnes entre 100 et 300 euros, par mois !

Néanmoins, afin de pallier le manque de masques de la part des autorités et dans le but d'améliorer la protection de toutes et tous, les élus du Conseil d'Administration de la CMCAS Chartres-Orléans ont décidé à l'unanimité de fournir un masque réutilisable à l'ensemble des bénéficiaires **pour leur usage « privé »**.

Cet engagement complète la distribution par de nombreuses mairies bien qu'elle ne soit pas effective dans toutes les communes.

Pour les masques à usage professionnel, les employeurs ont la responsabilité d'en fournir aux salariés, en quantité suffisante, pour couvrir les plages horaires de travail.

Ces masques offerts par votre CMCAS ont été fabriqués en France, selon les recommandations de la norme AFNOR, et conditionnés par des travailleurs en situation de Handicap.

Ce sont nos valeurs de solidarité, de lien social et d'entraide qui ont guidées, une nouvelle fois, les réflexions et les décisions des élus de votre CMCAS.

**Nous attirons votre attention sur le fait que ces masques ne constituent pas une protection suffisante face au coronavirus mais ils viennent en complément des gestes barrières indispensables.**

**Nous vous recommandons de bien lire les conditions d'utilisation au verso de ce courrier.**

Le masque qui vous a été remis doit être lavé avant son utilisation.

Prenez soin de vous et de vos proches et sortez masqués !

Grégory BULLOT

Président de la CMCAS Chartres Orléans

## COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



**Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.**



### Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à **recouvrir le nez, la bouche et le menton.**



### Pour l'enlever :

Décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.



### Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

## COMMENT ENTRETENIR SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

## ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre